



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01865

Numéro SIREN : 431 290 188

Nom ou dénomination : A E PETSCHÉ

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2017 sous le numéro de dépôt 14917

A.E. PETSCHÉ
Société par actions simplifiée au capital de 38.112,25 euros
13-15, rue du Pont des Halles, 94656 Rungis Cedex
431 290 188 RCS Créteil

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU JUILLET 17, 2017**

[...]

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de M. Guido H. Resch de son mandat de président de la Société.

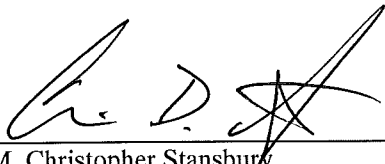
DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de président de la Société M. Christopher Stansbury, né le 5 novembre 1965, de nationalité américaine, avec effet à la date des présentes et pour une durée indéterminée.

En conséquence de cette nomination, l'associé unique prend acte de ce que le mandat de directeur général de M. Christopher Stansbury s'achève à la date des présentes.

[...]

Extrait certifié conforme à l'original



M. Christopher Stansbury
Président

A.E. PETSCHÉ
Société par actions simplifiée au capital de 38.112,25 euros
13-15 rue du Pont des Halles – 94656 Rungis cedex
431 290 188 RCS Créteil
(la "Société")

DECISIONS DU PRESIDENT DE LA SOCIETE EN DATE DU *juillet 24, 2017*

L'an deux mille dix-sept,
Le *24.07, 2017*

Le président de la Société, M. Christopher Stansbury, constatant que du fait du changement de président, les mandats des directeurs généraux de la Société ont automatiquement pris fin conformément à l'article 21 des statuts de la Société, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

(Renouvellement du mandat de directeur général de M. Tarpinian)

Le président de la Société décide de renouveler le mandat de M. Gregory Tarpinian, né le 22 janvier 1962 à New York (États-Unis d'Amérique), en qualité de directeur général de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

DEUXIEME DECISION

(Désignation de M. Phillip Allan Carey en tant que nouveau directeur général)

Le président de la Société décide de nommer en qualité de directeur général de la Société M. Phillip Allan Carey, né le 31 décembre 1971, de nationalité canadienne, avec effet à la date des présentes et pour une durée indéterminée.

Le président décide, à titre de limitation des pouvoirs de M. Phillip Allan Carey, qu'il ne pourra signer aucun contrat ou engagement au nom de la Société sans l'accord préalable ou la signature conjointe du président de la Société ou de Monsieur Gregory Tarpinian.

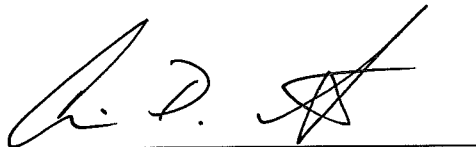
TROISIEME DECISION

(Pouvoirs)

Le président de la Société donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

oOo

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent relevé des décisions signé par le président de la Société.



M. Christopher Stansbury
Président